



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 102606

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception définitive Essure, des micro-implants composés de nickel (métal lourd reconnu comme le plus allergisant au contact cutané), titane, PET, qui sont insérés dans les trompes de Fallope. Cette méthode a entraîné chez des milliers de femmes françaises de nombreux effets indésirables, tels que des douleurs musculaires, des perforations d'organes, des réactions allergiques, auto-immunes, fatigue chronique. Aujourd'hui, les victimes de cette méthode contraceptive se mobilisent, et se sentent ignorées par les pouvoirs publics. Elles souhaitent que cette méthode soit retirée et interdite définitivement. Aussi, il souhaite connaître son analyse sur cet enjeu de santé publique, ainsi que les propositions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102606

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1154

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)